AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 2 septembre 2025 le conseil a adopté le règlement numéro 2025-433 modifiant le règlement numéro 2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception

DONNÉ à Tingwick, ce 11e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

_____
Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet officiel de la municipalité le 11e jour de septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

_____
Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière